



Compte rendu de l'assemblée générale du 30 mars 2011

Le trente mars deux mille onze à 19 heures 30, les membres de l'association, se sont réunis à la salle de la grande terre sur convocation du conseil d'administration en date du 1er mars

L'assemblée est présidée par M. J. REVY en sa qualité de président. Le secrétariat est assuré par M. B. BONTEMPS.

Le président constate que 38 des membres sur 72 sont présents ou représentés ;

Le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Rapport d'activité de l'année 2010
- Lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice ... ;
- Quitus au trésorier ;
- Approbation du budget pour l'exercice 2011.
- Projets d'activités pour 2011
- Modification de nos statuts
- Élection du bureau
- Questions diverses.

Rapport d'activité de l'année 2010

Manifestations organisées par l'association

Réunion sur les déplacements le [24 novembre](#)

[Réunion des associations citoyennes](#) de venelles le 29 octobre

[Visite d'une maison en paille](#) 5 octobre

Réunion cave coopérative (21 août)

[Visite de la station d'épuration](#) (15 juin)

Café citoyen sur l'énergie solaire (24 mars)

[Réunion de présentation de l'AMAP de Venelles](#) (10 mars)

[Conférence sur les déplacements](#) (26 février)

Participation aux commissions extra municipales :

Agenda 21

[Comité de pilotage de l'Agenda 21](#)

Réunion du [3 décembre](#)

Réunion du [16 octobre](#)

Groupe de travail sur le bruit

Réunion du 4 [octobre](#)

Commission sur la nouvelle gouvernance

Réunion du [11 octobre](#)

Réunion du [5 juillet](#)

Réunion du [10 mai](#)

Réunion du 8 mars

Réunion du 8 février

Commission sur la salle des fêtes

Visites des salles

Réunion du 29 mars

Réunion du 22 février

GT sur les déplacements

Réunion du [16 septembre](#)

Réunion du [30 juin](#)

Élaboration de la charte de la CPA

Compte rendu de l'atelier environnement n°1 (3 février)

Compte rendu de l'atelier environnement n°4 (2 février)

Compte rendu de l'atelier environnement n°3 (29 janvier)

Régie des eaux

Réunion du [29 octobre](#)

Réunion du 20 septembre

Réunion du 18 juin

Réunion du 15 avril

Pour ce point, l'assemblée générale ordinaire devient une assemblée générale extraordinaire

Le point sur la demande d'agrément de l'association : Actuellement notre demande butte sur la définition de l'objet de l'association. En effet, il n'existe pas pour l'instant d'agrément pour le développement durable, mais seulement au titre de **l'article L 141-1 du Code de l'Environnement**. Nous allons donc modifier nos statuts dans ce sens.

Après discussion, le rapport d'activité de l'année 2010 est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier de l'année 2010

	Cpte Expl 2009	Budget 2010	Cpte Expl 2010	Budget 2011
Cotisations membres	460	500	720	750
Vente T Shirts	129			
TOTAL Recettes	589	500	720	750
Assurance	37	40	0	40
Frais réunions	253	300	174	300
Achats divers	207		361	300
Cotisations	75	100	75	100
TOTAL Dépenses	572	440	610	740
Reste	18	60	110	10
Solde banque 31/12	443,60		566,40	

Après discussion, le rapport financier de l'année 2010 et le projet de budget pour 2011 sont approuvés à l'unanimité et l'assemblée donne quitus au trésorier.

Élection des membres du bureau

P. POITRASSON quitte le bureau,

Voici la nouvelle composition du bureau :

- J. REVY : Président
 - B. BONTEMPS : Secrétaire
 - M. ARMAND : Trésorier
- Membres du bureau :
- P. FERRANTE
 - D. DAIX
 - P. MICHAILLE
 - D. RUIZ

Le nouveau bureau est adopté à l'unanimité

Les projets envisagés pour 2011

- Un café citoyen sur le bruit a été organisé le 3 mars
- Conférence sur les éco quartiers
- Conférence sur les architectes de l'eau en Provence le 6 mai.
- Fin d'année une conférence sur les villes en transition.
- Plusieurs films en cours de réalisation : présentation de Recycl'Aix, la fibre solidaire, l'histoire des venellois racontée par des venellois, un projet pour présenter la société OZO (véhicules électriques).

Les objectifs pour l'année 2011

- **Axe n°1 : Approfondir les relations avec les autres associations venelloises**
- **Axe n°2 : Réussir l'Agenda 21**
- **Axe n°3 : Impliquer davantage nos adhérents**

Après discussion, les objectifs pour l'année 2011 sont approuvés à l'unanimité.

Amendement de nos statuts

Après discussion, les amendements à nos statuts, qui conditionnent notre demande d'agrément, sont adoptés à l'unanimité. [Voir le détail.](#)

L'assemblée charge le président d'instruire le dossier auprès de l'administration.

Discussion avec nos membres

Faut-il demander des subventions à la commune ?

Pour certains, les associations, qui participent à l'animation de la vie publique ont droit à une aide de la municipalité. Cet argent leur permettrait notamment de développer leur communication en restant indépendant du pouvoir politique.

Pour d'autres, l'indépendance des associations sera mieux garantie par l'absence de demande de subvention.

Pour d'autres enfin, une demande de subvention peut être envisagée dans le cadre d'un projet précis.

Relations avec la municipalité

Depuis quelque temps, les relations sont plus confiantes, la mise en place de l'Agenda 21 a permis des rencontres plus régulières.

Il faut essayer de trouver un équilibre entre critique de l'action municipale, participation aux projets tout en reconnaissant les mesures qui vont dans le bon sens. Cette posture est difficile, mais c'est également aux adhérents à prendre position sur le blog à travers leurs commentaires.

Formation dans les écoles.

Pour l'instant nous animons une seule formation à l'école M. Pagnol de Venelles. Les autres écoles sont très très sollicitées pour ce genre d'intervention. Préparer une plaquette ou un document de présentation.

Mise en place d'un panier solidaire au niveau de l'AMAP

Nous avons essayé de mettre en place au niveau de l'AMAP, un "panier solidaire " afin de permettre aux personnes en difficulté d'accéder à l'AMAP et aux produits bio. Il semble que cette action (qui n'a pas abouti) soit un peu prématurée. Il paraît préférable pour l'instant de ce concentrer sur l'AMAP qui n'a que deux ans d'existence, essayer de pérenniser son fonctionnement et aider notre producteur à vivre de son travail.

Achat d'un vidéo projecteur

Il est décidé l'achat d'un vidéo projecteur (pour animer notamment les cafés citoyens).

L'information donnée par l'association.

Donner sur le blog plus d'informations sur la réalité de la commune (analyse financière, examen critique du bilan). Les adhérents, par leurs commentaires devraient donner également de l'information.

Salle de spectacle

L'investissement est-il justifié pour la commune ? Il serait souhaitable d'organiser un café citoyen sur la salle de spectacle ou plus largement sur la politique culturelle de la municipalité.

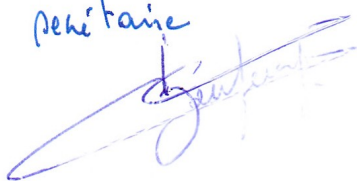
Les relations avec nos adhérents

Il nous paraît important de renforcer les relations avec nos adhérents. Quelques idées : envoyer une newsletter aux adhérents une fois par an - Organiser une rencontre un pique nique (inviter les adhérents au pique nique de l'AMAP).

L'Agenda 21

L'association a choisi de s'investir dans le projet. Pour certains, la municipalité ne joue pas le jeu. Globalement, on peut dire que la participation aux ateliers a été assez faible, les membres qui souhaitent faire passer des idées peuvent contacter nos représentants ou les exprimer sur le blog.

La réunion se termine à 21 heures par un pot offert par l'association.

le secrétaire

B. Boncompagni

le Président

J. Révy